LE SLIP

Maison des Associations

12 rue Frédéric Petit

80 000 Amiens

tél 06 32 62 97 72

collectifleslip@fgmail.com

www.collectifleslip.org

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023

2023, année de transition…

Ce n’est plus un secret pour personne, et dans les faits nous pouvons dire : la Chapelle-Théâtre n’existe plus…

En juillet 2023, après six ans d’activités et plus de 80 compagnies accueillies en résidence, la Chapelle-Théâtre a fermé ses portes.

En 2016, quand nous sommes arrivés au Foyer des Augustins de L’îlot, où si situait la Chapelle, nous devions y rester quelques semaines à peine… Histoire de monter DOIT-ON LE DIRE ? de Labiche (avec la Cie du Berger) et faire quelques ateliers…

La suite, tout le monde (!) ou presque la connaît : six belles années d’échanges entre les résidents, le personnel et de jeunes artistes, venus de partout en France, autour de créations et d’ateliers.

80 jeunes compagnies et quelques vieux plus tard, le regard sur la jeune création a changé dans le coin… Il est revenu. Le dispositif REPAIRS d’Amiens-Métropole prend son envol, et nous aimons à penser que nous avons été « récupérés » par cette urgence maintenant partagée entre toutes les salles de la métropole autour de la nécessité impérieuse d’aider la jeune génération.

Nous y sommes pour quelque chose, inévitablement.

Inévitablement, des artistes ont mis d’autres structures en face de leurs responsabilités. Nous le savons, et nous en sommes fiers.

En juillet 2023, et c’était prévu, la Chapelle-Théâtre, ancienne église du couvent, ancienne salle de ping-pong des résidents, est devenue un ancien théâtre. La Chapelle, actuellement en travaux, deviendra bientôt 16 nouvelles chambres prêtes à accueillir de nouveaux résidents, car si la Culture est indispensable, elle ne l’est pas plus que de loger des personnes sortantes de prison. Certains s’en souviendront. D’autres ne le sauront jamais. Peu importe, le mal est fait…

80 compagnies, plus de 100,000 euros d’aides redistribuées. C’est notre bilan.

Alors la suite ?

La voilà.

Nous avons anticipé la fermeture de notre chère Chapelle-Théâtre, et avec l’aide d’autres structures sensibles à nos actions (le Centre culturel J.Tati, le Chaudron, le CSC Etouvie, à Amiens, ou le Théâtre de la Verrière à Lille…) nous avons réfléchi à poursuivre cet élan artistique.

Car nous souhaitons, avec d’autres résidences et d’autres actions, enfoncer le clou, continuer de dire que la jeune création mérite notre soutien. Alors nous avons réfléchi, aussi pour ne pas trop laisser le champ libre à des structures qui disons-le, affirment plus qu’elles ne font le job.

Et nous avons décidé de poursuivre, avec un peu moins de résidences (nous n'avons plus de lieu dédié), avec sûrement un peu moins de soutien de nos partenaires mais toujours avec autant de spécificités, d'entraide, de volonté. Avec aussi l'idée d'affirmer notre visibilité, parce qu'elle est là, qu'elle dérange et qu'elle inspire.

On ne sait jamais, un jour peut-être en Picardie et au-delà il y aura peut-être un-e artiste à la tête d'un lieu… Un jour peut-être on écoutera un peu plus les créateurs parler à d'autres créateurs…

Le Collectif le Slip n'est pas mort avec la Chapelle. Et nous avons toujours des demandes de jeunes artistes et des conseils à donner.

D'autres résidences ont déjà eu lieu en 2023, au Centre culturel J.Tati. Début 2024, le Chaudron – Scène des Étudiants, a accueilli la jeune compagnie Momos (de Lille), et ça va continuer…

On murmure même qu'au Centre culturel J.Tati se tiendra bientôt le premier festival des Compagnies Émergentes des Hauts de France.

Et on murmure à peine que c'est le Slip qui va s'en occuper.

La recette change un peu, mais pas nos ingrédients, ni notre conviction de peser un peu dans le paysage régional comme une alternative artistique aux solutions de gestionnaires.

Nous revoilà. Jamais de démission.

Olivier Mellor

metteur en scène de la Cie du Berger,

coordinateur du Slip

RESIDENCES 2023

EN 2023, nous avons accueilli…

à la Chapelle-Théâtre...

RÉSIDENCE DE CRÉATION 64
DU 7 AU 15 JANVIER 2023
LE CRI DE LA MOUETTE d'après Emmanuelle Laborit
conception, interprétation : Ines de Domahidy
le Collectif Perdu (Amiens)
en partenariat avec Re[pair]s / Amiens-Métropole
DISPOSITIF EMERGENCE AIDE DEMANDÉE : 3000€ AIDE ATTRIBUÉE : 2000€

RÉSIDENCE DE CRÉATION 65
DU 24 JANVIER AU 4 FÉVRIER 2023
BERENICE de Jean Racine
mise en scène : Marie Benati
Nuit Orange (Paris)
AIDE DEMANDÉE : 4500€ AIDE ATTRIBUÉE : 2000€

RÉSIDENCE DE CRÉATION 66
DU 27 FÉVRIER AU 5 MARS 2023
LE CROCDOUDOU
création collective
le Collectif Perdu (Amiens)
DISPOSITIF EMERGENCE AIDE DEMANDÉE : 3200€ AIDE ATTRIBUÉE : 2000€

RÉSIDENCE DE CRÉATION 67
DU 13 AU 26 MARS 2023
EN ATTENDANT QU'UN APPLAUDISSEMENT VIENNE DU CIEL
performance, danse expérimentale : Maxime Blériot
Compagnie Cave Carnem (Amiens)
DISPOSITIF EMERGENCE AIDE DEMANDÉE : 1000€ AIDE ATTRIBUÉE : 1000€

RÉSIDENCE DE CRÉATION 68

DU 17 AU 30 AVRIL 2023

CE QUE DIT UN JOUET d' Howard Barker

MILLE GRAMMES d'après les travaux de Stanley Milgram

mise en scène : Julie Fortini

Compagnie les Roger (Amiens)

DISPOSITIF EMERGENCE AIDE DEMANDÉE :4500€ AIDE ATTRIBUÉE : 4000€

RÉSIDENCE DE CRÉATION 69

DU 2 AU 14 MAI 2023

MECTON(S)

conception, mise en scène, jeu : Julien Moinet

Compagnie Bécots les Cœurs (Amiens)

en partenariat avec Re[pair]s / Amiens-Métropole

DISPOSITIF EMERGENCE AIDE DEMANDÉE : 2700€ AIDE ATTRIBUÉE : 1000€

RÉSIDENCE DE CRÉATION 70

DU 15 AU 28 MAI 2023

MILLE NEUF SANG de Gala Fatus-Rieser et Caroline Tardy

mise en scène : Caroline Tardy

Compagnie les 100 Souliers (Simiane-Collongue - 13)

Compagnie le Bar des Danseuses (Aubervilliers - 93)

DISPOSITIF EMERGENCE AIDE DEMANDÉE : 4000€ AIDE ATTRIBUÉE : 2000€

https://cieles100souliers.wixsite.com/les100souliers

RÉSIDENCE DE CRÉATION 71

DU 29 MAI AU 4 JUIN 2023

AU CAFÉ DES NONCHALANTS

conception, interprétation : Milan Galy, Thibault Michel

Compagnie Circographie (Lille – 59)

AIDE DEMANDÉE : 1040€ AIDE ATTRIBUÉE : 1040€

www.circographie.fr

RÉSIDENCE DE CRÉATION 72

DU 5 AU 11 JUIN 2023

FOUL - PERSONA NON GRATA

Solo Clown

création et jeu: Marine Dubruque

regards extérieurs: Charlotte Saliou, Adèle Michel

Compagnie Mon Clown sur la Commode (La Courneuve – 93)

AIDE DEMANDÉE :2878€ AIDE ATTRIBUÉE : 1500€

https://monclownsurlacommo.wixsite.com

RÉSIDENCE DE CRÉATION 73

DU 12 AU 22 JUIN 2023

LE BOUC ÉMISSAIRE

Solo Cirque-Théâtre

conception, interprétation : Joséphine Triballeau,

Compagnie Dyspercée (Lille – 59)

AIDE DEMANDÉE : 2867€ AIDE ATTRIBUÉE : 1800€

RÉSIDENCE DE CRÉATION 74

DU 24 JUIN AU 2 JUILLET 2023

NUAQ d'après l'album de Hélène Kirillis

mise en scène : Noëlie Morizot

Compagnie Tête aux Pieds (Amiens)

DISPOSITIF EMERGENCE AIDE DEMANDÉE : 2500€ AIDE ATTRIBUÉE : 1000€

RÉSIDENCE DE CRÉATION 75

DU 3 AU 6 JUILLET 2023

LES AVENTURES D'ULYSSE (titre provisoire)

Collectif COSA – CIE ASSOCIEE

AIDE DEMANDÉE : 2000€ AIDE ATTRIBUÉE : 2000€

---------- fermeture de la Chapelle-Théâtre----------

au Centre culturel J.Tati...

RÉSIDENCE SLIP #01

DU 18 AU 29 SEPTEMBRE 2023

au CENTRE CULTUREL J.TATI / AMIENS

MÉHARI & ADRIEN d' Hervé Blutsch

mise en scène : Lambert Riquier

Compagnie Paradoxos (Amiens)

https://www.in-carne.com/

AIDE ATTRIBUÉE : 3000€

RÉSIDENCE SLIP #02

DU 23 OCTOBRE AU 5 NOVEMBRE 2023

au CENTRE CULTUREL J.TATI / AMIENS

PETIT CAUCHEMAR d'après le jeu vidéo LITTLE NIGHTMARES

mise en scène : Maxime Gonçalves

Compagnie des Invisibles (Amiens)

https://www.ciedesinvisibles.com/

AIDE ATTRIBUÉE : 3000€

→ Soit **27340€ d'aides à la résidence attribuées en 2023, pour 14 compagnies.**

et 72 % des projets portées par des femmes.

Répartition géographique des 14 compagnies qui seront accueillies de janvier à novembre 2023 :

- Hauts de France : 79 % (dont Amiens : 65%)

dont département de la Somme : 55 %

- Paris : 14 %
- PACA : 7 %

Vous pouvez consulter l'ensemble des dossiers, budgets etc. pour toutes les compagnies ici :

https://drive.google.com/drive/folders/13PnYLulj-dnacQfPCXyBt7zOf1-BPz_G?usp=sharing

(pour les résidences de janvier à juillet 2023)

https://drive.google.com/drive/folders/1XOdbEuIlWMnLmE8sWXFDjWFtJ0evkBvp?usp=sharing

(pour les résidences de septembre à novembre 2023)

Le fonctionnement sur les résidences restent simple, et ouvert aux propositions. A ce jour, nous n'avons refusé que deux compagnies, dont le projet n'était pas assez solide ou trop intéressé…

Pour de nombreuses compagnies qui n'en sont parfois pas encore, la résidence à la Chapelle-théâtre appelle à la structuration. L'aide que nous leur offrons est souvent la première « aide publique », puisque nous redistribuons des financements que nous obtenons à cet effet.

Les Résidences s'engagent toujours dans une durée au moins égale à une semaine, et nous demandons que les compagnies travaillent à leur « autonomie », qu'elle soit artistique, technique, ou administrative. Les « yeux extérieurs », les renforts inutiles, et/ou les principes de sous-traitance administrative, sont autant de reculs pour ne pas mieux sauter…

Bien entendu, selon les besoins, nous avons dans notre équipe quelques techniciens que nous employons parfois. Mais concrètement, nous œuvrons à l'expérimentation de terrain.

Ce fonctionnement autonome et confiant s'applique également avec nos lieux-partenaires comme le Centre culturel J.Tati ou le Chaudron – Scène des Étudiants, qui nous confient les clés. Tout simplement et au sens littéral.

Facile ? Oui et non. Mais faisable.

Et depuis 7 saisons, nous le faisons.

ACTIONS CULTURELLES

ACTIONS CULTURELLES A LA CHAPELLE-THÉÂTRE / AMIENS // 2023

- Ateliers (4H / mois) avec les résidents et personnels de l'association L'ILOT (deux sites, rue des Augustins et rue Thuillier, Amiens)
- Répétitions ouvertes
- Sorties culturelles

→ Plus de 50 participants sur l'année 2023 et 14 résidences de création.

Au delà de nos activités de création et de diffusion, liées à notre statut de compagnie professionnelle, nous entendons proposer aux résidents et personnels de L'ILOT, ainsi qu'au public extérieur, toute une série d'ateliers, sous forme de mini-stages de 3 jours, avec chaque jour un module de trois heures, encadrés par des comédiens et techniciens de la compagnie, et par deux éducateurs quand nous nous adressons à des résidents. Conformément à la convention signée en avril 2016, ces ateliers visent à échanger sur nos pratiques, et sur le thème du « dedans-dehors », qui prend tout son sens avec les résidents, nous proposons ces ateliers tous les deux mois. Les résidents s'inscrivent, et nous complétons au besoin avec des personnes extérieurs et/ou du personnel de L'ILOT. Nous pensons que ce mélange est propice au respect et à la découverte de l'autre, et qu'il prépare les résidents à sortir du foyer et à leur réinsertion. En groupes de 12 participants au maximum nous abordons tous les arts (théâtre, écriture, dessin, masques, sculpture, vidéo, son, mime…) et tentons de faire comprendre aux participants tous les stades de création.

Ateliers de pratiques artistiques

L'accès à la culture est un principe de service public, la seule véritable règle que nous suivons les yeux fermés, et que nous avons éprouvé et interrogé depuis nos différentes formations initiales, il y a vingt ans au moins, en passant de la pratique amateur aux ateliers plus pérennes. C'est un principe fondamental, qui lie les artistes et le public, et qui les confronte souvent. Nombre d'entre nous sont titulaires d'un CA ou d'un DE, et nous travaillons sur un principe de modules, qui mêlent les différents corps de métiers liés au spectacle vivant. Nous sommes donc confrontés au quotidien à un public

de plus en plus participatif, désireux de pratiquer l'art dramatique, en alliant rigueur et plaisir, pour mieux comprendre le processus de mise en scène, d'interprétation ou de dramaturgie. Nous sommes souvent approchés par des enseignants, de l'école primaire au lycée, qui désirent aller au-delà de la représentation, qui veulent que leurs élèves puissent aussi nous parler, échanger, sur le spectacle et ses étapes de fabrication. Cela tend à penser que les métiers du spectacle, surtout s'ils sont pratiqués partout, à la ville comme en territoires ruraux, sont assimilés, et peu à peu intégrés au tissu social et citoyen.

Amiens le 20/01/24

François Hébert, président

Olivier Mellor, coordinateur